

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège de Maisonneuve

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège de Maisonneuve a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux global de réussite des cours à la première session est demeuré stable, à l'exception de la cohorte 2001 qui présente une légère baisse. Le Collège souligne qu'il est difficile d'expliquer le comportement de cette cohorte compte tenu qu'elle présente un profil similaire à la cohorte de 1998 dont le taux global de réussite est comparable aux autres années. Un plus grand nombre de désistements au-delà de la date permise pourrait expliquer, selon le Collège, l'écart négatif enregistré, ce que confirmerait la proportion plus élevée d'élèves ayant échoué tous leurs cours et ceux ayant échoué plus de la moitié de leurs cours. Les autres statistiques utilisées par le Collège (taux ventilés) reflètent la même situation.

L'amélioration de la réussite des cours au premier trimestre visait plus particulièrement 34 cours parmi les sept programmes ciblés¹ et concernait autant les cours de formation spécifique que générale. Les résultats enregistrés par le Collège sont encourageants pour la plupart des cours de formation spécifique touchés par les mesures, mais ils témoignent également des difficultés qu'ont les élèves des programmes ciblés à réussir leurs cours de formation générale. Les améliorations notées pour certains cours n'ont pas influé sur le taux global de réussite à la première session.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux global de réinscription au troisième trimestre est également stable et demeure en deçà de la cible que s'est fixée le Collège. Bien que les mesures étaient similaires d'un programme à l'autre, les résultats ne le sont pas. Le taux a ainsi diminué dans trois des cinq programmes ciblés : *Sciences humaines*, *Soins infirmiers* et *Techniques de l'informatique*; il est demeuré stable en *Techniques administratives* et il a augmenté en *Techniques de l'électronique*. Le Collège indique que les mesures d'aide pour *Sciences humaines* n'ont été mises en place qu'à l'automne 2002, et que les inscriptions au deuxième tour ont augmenté durant cette période. Pour *Soins infirmiers*, l'implantation du nouveau programme et la pression vécue par les élèves lors des stages auraient entraîné, selon le Collège, une incidence négative sur le taux de réinscription. Enfin, pour les deux programmes ciblés par le Collège (*Techniques de procédés chimiques* et *Techniques de bureautique*), le taux fluctue d'une année à l'autre, mais le faible nombre d'inscrits rend

1. En plus des programmes ciblés par le Ministère (à l'exception de *Techniques d'éducation à l'enfance*), le Collège a ajouté deux programmes : *Techniques de procédés chimiques* et *Techniques de bureautique*.

difficile une interprétation de cette oscillation. La fluctuation du taux est toutefois davantage marquée pour *Techniques de bureautique*, ce qui préoccupe le Collège.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Encore une fois, l'examen des taux dénote une stabilité sur le plan institutionnel. Le Collège enregistre par ailleurs une légère hausse de ses taux au secteur technique, hausse qu'il attribue à la relance faite auprès des finissants non diplômés et à une hausse du profil scolaire des dernières cohortes à leur arrivée.

Les autres statistiques (taux pondéré) viennent corroborer la différence enregistrée à cet égard entre les secteurs préuniversitaire et technique. Alors qu'un écart négatif augmente entre le Collège et le réseau au secteur préuniversitaire, le secteur technique connaît la tendance inverse. Le Collège souligne que pour minimiser l'impact des demandes d'admission sur la clientèle globale, il a augmenté les admissions au secteur préuniversitaire et cela s'est traduit par une diminution de la force des dossiers des candidats admis.

Appréciation des résultats obtenus

Dans l'ensemble, souligne le Collège, les mesures mises de l'avant pour améliorer la réussite des cours dans les programmes ciblés ont permis de maintenir des résultats satisfaisants. L'application des mesures ne s'est toutefois pas traduite par une amélioration du taux global de réussite des cours, ce qui amène le Collège à conclure qu'il lui faudrait les étendre à l'ensemble des programmes, ce à quoi souscrit la Commission.

L'analyse du taux de réinscription dans les programmes ciblés soulève par ailleurs, toujours selon le Collège, davantage d'interrogations qu'elle ne propose de réponses. Les gains enregistrés à ce chapitre dans certains programmes sont annulés par la baisse du taux de réinscription dans d'autres programmes, notamment en *Sciences humaines* et en *Soins infirmiers*. Dans un cas, on attribue la hausse aux mesures mises en place; dans le second cas, on évoque des raisons conjoncturelles (implantation d'un nouveau programme, stress vécu lors des stages, fluctuations du marché de l'emploi). Le Collège conclut qu'il lui faut analyser plus en profondeur cette question en vue d'identifier les facteurs sur lesquels il pourrait agir pour améliorer la situation.

L'examen du taux de diplomation et du taux pondéré montre qu'un écart se creuse entre les secteurs technique et préuniversitaire, de même qu'entre le Collège et le réseau public. Ce

constat préoccupe le Collège et l'amène à s'interroger sur les standards établis depuis longtemps. Compte tenu des résultats enregistrés par le Collège, autant au regard de la réussite des cours au premier trimestre et de la réinscription, pour lesquelles les taux demeurent stables malgré les mesures mises en place, de même qu'au regard de la diplomation pour laquelle un écart négatif persiste avec le réseau, la Commission **suggère** au Collège, tel qu'il l'envisage, de procéder à des analyses plus approfondies en vue d'identifier des pistes de solution.

La mise en œuvre

La quasi totalité des mesures prévues au plan initial ont été mises en œuvre. La forte adhésion des enseignants des programmes visés, de même que la participation élargie des autres catégories de personnel ne sont pas étrangères au très haut taux de réalisation des actions planifiées. Certaines activités n'ont pas eu le succès espéré, notamment les journées pédagogiques dédiées à la réussite, et le Collège envisage d'utiliser davantage les comités de programme comme lieu de discussion et d'échange en vue d'examiner plus en profondeur les indicateurs de réussite qui demandent à l'être. Des rapprochements entre les départements de formation générale et certains programmes techniques ont été bénéfiques à la réussite d'élèves en difficulté dans ces programmes. Le Collège se propose d'accroître les interventions directes auprès des élèves pour soutenir leur engagement dans les études. Il entend également procéder à une évaluation des mesures en place en vue de faire connaître celles qui se sont avérées efficaces. La Commission encourage le Collège à poursuivre ses efforts pour favoriser la réussite de ses élèves.

L'efficacité des mesures

Outre les mesures d'aide qui bénéficiaient d'un financement spécifique dans le cadre du plan, le Collège souligne que le dépistage des élèves en difficulté dès la première session, l'importance de développer un sentiment d'appartenance au programme, le souci accordé à l'organisation scolaire et la relance des finissants non diplômés ont un impact positif sur les résultats des élèves.

En ce qui concerne les mesures qui bénéficiaient d'un financement, le Collège a recueilli l'opinion des élèves ainsi que celle des responsables afin d'en mesurer l'efficacité. Un questionnaire a été distribué à l'ensemble des élèves des programmes ciblés qui ont bénéficié des mesures d'aide et le responsable de chaque centre d'aide a effectué un sondage auprès des élèves afin de connaître leur taux de satisfaction. Le Collège conclut, dans l'ensemble, à leur efficacité et formule des commentaires pour améliorer l'impact de

certaines d'entre elles. Ainsi, au cours de la période couverte par le plan, cinq centres d'aide étaient opérationnels : en mathématique, en physique, en chimie, en français et en philosophie. En plus d'offrir une variété d'approches pédagogiques et de permettre de consolider l'appartenance à un programme, le Collège souligne que les centres d'aide ont grandement favorisé la réussite des élèves qui y étaient inscrits. Aussi, il entend accorder un accès prioritaire aux élèves qui ont des difficultés dans l'une ou l'autre des matières pour lesquelles il existe un centre d'aide. Le Collège souligne également l'importance d'agir dès le premier trimestre auprès des élèves qui connaissent des difficultés. La Commission souscrit aux conclusions du Collège à cet égard, mais elle croit que ce dernier aurait intérêt à accroître ses efforts pour favoriser la réussite des élèves dès le premier trimestre. Aussi, tel qu'il l'envisage, la Commission *suggère* au Collège de développer davantage de mesures d'aide et de soutien spécifiques aux nouveaux élèves, voire d'étudier l'opportunité d'offrir à certains une session d'accueil et d'intégration.

Le succès attribué au tutorat par les pairs est variable selon la formule retenue et les programmes où cette mesure a été appliquée. Les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques ont connu plus de succès. Cette formule, en plus de favoriser la consolidation du choix vocationnel, a l'avantage de rallier l'ensemble de la communauté autour d'un objectif commun de réussite. Enfin, le Collège indique qu'il n'a pas procédé à une évaluation approfondie des contrats découlant du règlement sur la réussite. Il entend, au cours de la seconde phase d'implantation du plan, analyser plus en profondeur les motifs évoqués par les élèves pour expliquer leurs échecs multiples et mesurer l'impact des actions posées auprès des élèves qui ont bénéficié de cette mesure. La Commission l'encourage à donner suite à ses intentions.

Conclusion

Le très haut taux d'actions réalisées et la forte adhésion de l'ensemble des personnels des programmes ciblés témoignent d'une réelle volonté de concourir à l'amélioration de la réussite des élèves. Les mesures déployées par le Collège n'ont pas encore eu d'effets visibles, ni sur l'amélioration du taux global de réussite des cours, ni sur la persistance des élèves, ni sur le taux institutionnel de diplomation. Des progrès sont toutefois notables dans certains programmes ciblés et laissent présager que la poursuite des efforts influencera positivement les résultats institutionnels. Le Collège a identifié dans son bilan certains aspects qui nécessiteraient un examen approfondi : la réussite des cours de formation générale dans les programmes techniques et l'écart entre le taux de diplomation des secteurs préuniversitaire et technique.

Dans la préparation de son prochain plan, la Commission estime que le Collège devrait réaliser les études envisagées sur la réussite des cours et la réinscription, en particulier dans les programmes techniques. Elle considère qu'il devrait aussi développer ses mesures d'aide et de soutien spécifiques aux nouveaux élèves. Enfin, elle pense que le Collège gagnerait à donner suite à son intention d'assurer une meilleure diffusion des mesures d'aide qui se sont révélées efficaces dans certains programmes, de même qu'à rappeler l'importance de la relation maître-élève, à assurer un accès prioritaire aux centres d'aide aux élèves qui ont des difficultés et, enfin, à poursuivre l'évaluation des mesures en vue d'apporter le plus rapidement possible les corrections qui s'avéreraient nécessaires.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean-Paul Beaumier, agent de recherche